

## Procès-verbal

Trente-neuvième assemblée générale annuelle  
de  
Danse Sport Québec Inc.

Dimanche, le 27 juin 2010, à 13h30

4545 Pierre de Coubertin  
C.P. 1000, Succ. M  
Montréal (Québec) H1V 3R2

Danse Sport Québec Inc.

Danse Sport Québec Inc.  
situé au  
4545 Pierre de Coubertin  
C.P. 1000, Succ. M  
Montréal (Québec) H1V 3R2

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 27 JUIN 2010

Liste des membres en règle présents :

Bélanger-Demers, Diane	Guilbault, Amélie	Lessard, Lyne
Benjamin, Daniel	Ivanova, Oksana	Letendre, Sylvie
Boisvert, Marylène	Kidd, Patrick	Michaud, Denis
Berthiaume, Richard	Lacroix, Yvan	Michaud, Diane
Chelkovyy, Yuriy	Ladouceur, Nathalie	Paré, Sylvain
Comeau, Jean	Lagacé, Marjolaine	Parenteau, Patrick
Demers, Claude	Larose, Stéphan	Parisien, Manon
DiTomasso, Simone	Lavery, Élise	Potvin, Célyne
Drapeau, Sylvain	Lemay, Manon	Pratte, Johanne
Ducharme, Jean-François	Lessard, Denis	Rioux, Michel
Forrest, Steve	Lessard, Gaétan	Rousseau, Jean-François

Liste des invités : Me Roland Grand'Maison

### 1. Ouverture de l'assemblée

Me Roland Grand'Maison ouvre l'assemblée à 13h40, adressant un mot de bienvenue aux membres présents.

### 2. Élection d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Mme Marylène Boisvert, appuyée par Mme Lyne Lessard, il est résolu à l'unanimité que Me Roland Grand'Maison agisse à titre de président d'assemblée et Mme Amélie Guilbault agisse à titre de secrétaire d'assemblée..

### 3. Constatation de la régularité de l'assemblée

Le président d'assemblée affirme que l'avis de convocation, ainsi que les documents pertinents, n'ont pas été envoyés dans le délai de 30 jours indiqué aux règlements généraux, article 2.2.3.b. Personne dans l'assemblée ne conteste la régularité de la réunion. Le président affirme que l'assemblée peut donc avoir lieu, sous réserve d'une hypothétique contestation ultérieure quant au non-respect du délai de convocation.

#### **4. Quorum et droit de présence**

Le président d'assemblée confirme que, selon les règlements généraux, le nombre des membres est conforme.

#### **5. Adoption de l'ordre du jour**

Le président fait part à l'assemblée de la demande du conseil d'administration de modifier l'ordre des points à aborder à l'ordre du jour, afin de simplifier et faciliter le déroulement de l'assemblée. Selon cet amendement, les points 8 et 10 disparaissent de l'ordre du jour; le point 7 devient le point 8, le point 9 devient le point 7, le point 12 devient le point 9, le point 13 devient le point 10, le point 14 devient le point 13, le point 15 devient le point 12, le point 16 devient le point 14. Sur proposition de M. Jean-François Rousseau, appuyée par M. Daniel Benjamin, l'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

#### **6. Lecture et adoption du procès-verbal de la trente-huitième assemblée générale annuelle du 28 juin 2009**

Me Grand'Maison est dispensé de lire le procès-verbal, sur proposition de M. Stephan Larose secondée par Mme Simone diTomasso. Le procès-verbal est adopté, sur proposition de Mme Sylvie Letendre, appuyé par M. Denis Lessard.

#### **7. Rapport du président et du Conseil d'administration (ci-après « CA »)**

Présentation faite par Jean-François Rousseau et Richard Berthiaume des événements marquants et des objectifs ayant été accomplis par le CA en 2009-2010, ainsi que des visions, objectifs et projets pour l'année 2010-2011. Voir la présentation PowerPoint jointe au présent procès-verbal.

Certains membres présents font des commentaires, qui pourront être considérés par le CA au cours de son prochain mandat. Le CA suggère aux membres de lui faire parvenir ses commentaires et propositions par courriel après l'assemblée.

Commentaire de Mme Diane Michaud à l'effet que la Super Am a toujours lieu trop tôt après les Fêtes.

Réponse du conseil d'administration: il est trop tard pour modifier la date de la Super Am 2011, mais la demande sera considérée pour les éditions ultérieures.

Commentaire de M. Yvan Lacroix à l'effet que les compétiteurs n'ont jamais eu accès, par internet ou autrement, aux résultats individuels pour la compétition Élégance.

Réponse du conseil d'administration : Mme Claudette Martin dit qu'elle peut les envoyer à M. Stephan Larose, qui les ajoutera sur le site web.

Commentaire de M. Denis Michaud déplorant le fait que le mondial Sénior 2 a lieu en même temps que le championnat canadien.

Réponse du conseil d'administration : M. Jean-François Rousseau répond qu'il a discuté de la problématique lors de la dernière réunion CADA. Il s'engage à continuer de demander à la

CADA de s'assurer que les couples de toutes les catégories puissent faire le championnat canadien sans conflit d'horaire de cette nature.

Question de M. Denis Michaud, qui veut savoir si on veut, comme fédération, interdire à notre monde d'aller à Blackpool. Il fait part de son malaise par rapport à Blackpool, parce que cette compétition n'est pas sanctionnée par l'ISDF.

Réponse du conseil d'administration : M. Jean-François Rousseau confirme que pour l'instant, c'est le statu quo, aucune intention pour l'instant de demander aux membres de boycotter Blackpool. M. Stephan Larose précise que le boycott n'est pas imposé par l'ISDF; ce sont certains pays (notamment Italie et Russie) qui ont décidé de boycotter Blackpool pour faire pression sur l'ISDF.

Question de M. Yvan Lacroix au sujet du nombre de juges de chaque province au championnat canadien.

Réponse du conseil d'administration : la proposition de notre CA à la CADA de passer à 9 juges, avec répartition égale par province (sauf 1 pour Maritimes), a été défaite. On précise qu'il y a toutefois un maximum de 2 juges par province. M. Yvan Lacroix demande de connaître les juges du championnat canadien plus tôt. M. Denis Michaud appuie la demande.

Question de M. Denis Michaud au sujet des développements en ce qui concerne le PNCE.

Réponse du conseil d'administration : M. Jean-François Rousseau fait part d'une certaine ouverture à l'idée qu'il a constatée, surtout chez jeunes professionnels, mais aussi chez des professionnels plus « expérimentés ».

M. Denis Michaud adresse ses remerciements au CA pour son bon travail

Commentaire de M. Sylvain Paré à l'effet que le président et le vice-président ne devraient pas avoir à s'exclure d'emblée des bourses octroyées aux membres danseurs qui obtiennent le meilleur classement. Les critères d'octroi des bourses ayant maintenant été clairement définis, il est suggéré, pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts, de former un comité à cet effet, comme nos règlements le permettent.

M. Denis Michaud demande au CA d'évaluer la possibilité de tenir des compétitions en région.

Réponse du conseil d'administration : le CA explique que c'est difficilement faisable, mais est en principe favorable à l'idée et garde l'idée en tête.

Mme Oksana Ivanova amène l'idée d'intégrer la salsa aux compétitions de danse sportive.

Mme Michaud suggère de vendre cartes de membres aux spectateurs pour payer coût du billet (avec % de rabais pour prochaine compétition).

Mme Diane Michaud suggère de mettre sur le site web la liste de tâches pour lesquelles des bénévoles sont particulièrement recherchés par DSQ.

## **8. Rapport financier pour l'année 2009-2010**

Le CA de DSQ a accompli une excellente année. Les résultats financiers de 2009-2010, présentés par Mme Marylène Boisvert, montrent un bénéfice net de 3 763\$.

Mme Marylène Boisvert souligne deux amendements qui devront être apportés à l'état des résultats :

- bourses versées : 12 500\$.
- autre : subvention MELS 5000\$.

Le bilan ainsi modifié sera déposé

Sur proposition de M. Gaétan Lessard, appuyée par M. Daniel Benjamin, les états financiers 2009-2010 seront modifiés tel que mentionné ci-haut et sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

## **9. Présentation du budget pour l'année 2010-2011**

M. Jean-François Rousseau présente le budget pour l'année 2010-2011. Le budget sera déposé.

## **10. Présentation des projets et objectifs de la Fédération**

M. Jean-François Rousseau présente les projets et les objectifs de la Fédération.

## **11. Ratification des actes posés par les administrateurs au cours de la dernière année**

Mme Diane Michaud, secondée par M. Yvan Lacroix, propose de ratifier les actes posés par les administrateurs au cours de la dernière année.

Adopté à l'unanimité.

## **12. Élection**

### **12.1 Élection d'un président et d'une secrétaire d'élection**

Sur proposition de M. Jean-François Rousseau, secondée par M. Gaétan Lessard, Me Grand'Maison agira à titre de président d'élection.

Sur proposition de M. Stephan Larose, secondée par M. Jean-François Ducharme, Mme Amélie Guilbault agira à titre de secrétaire d'élection.

## **12.2 Élection des membres du Conseil d'administration**

Me Grand'Maison suggère l'élection des futurs membres du Conseil d'administration.

Le mandat de deux ans des quatre administrateurs suivant arrive à échéance :

- M. Richard Berthiaume
- M. Jean-François Rousseau
- M. Stephan Larose
- M. Steve Forrest

Dix (10) candidatures sont proposées, après quoi M. Yvan Lacroix demande la fermeture des mises en candidature; les candidats expriment ensuite leur acceptation ou leur refus de la mise en candidature, le tout tel qu'indiqué ci-contre :

1. M. Jean-François Rousseau (proposée par Mme Sylvie Letendre) – accepte la mise en candidature.
2. M. Richard Berthiaume (proposée par M. Denis Michaud) – accepte la mise en candidature.
3. M. Stephan Larose (proposée par Mme Nathalie Ladouceur) – accepte la mise en candidature.
4. Steve Forrest (proposée par Mme Oksana Ivanova) – accepte la mise en candidature.
5. M. Sylvain Drapeau (proposée par Mme Nathalie Ladouceur) – accepte la mise en candidature.
6. Mme Lyne Lessard (proposée par M. Jean-François Rousseau) – accepte la mise en candidature.
7. Mme Simone diTomasso (proposée par M. Richard Berthiaume) – accepte la mise en candidature.
8. Mme Oksana Ivanova (proposée par M. Yuriy Chelkovyy) – accepte la mise en candidature.
9. M. Gaétan Lessard (proposée par M. Yvan Lacroix) – refuse la mise en candidature.
10. M. Yvan Lacroix (proposée par M. Denis Michaud) – refuse la mise en candidature.

Sont élus :

Richard Berthiaume  
Jean-François Rousseau  
Stephan Larose  
Lyne Lessard

M. Richard Berthiaume souligne qu'il a reçu la démission de Mme Marylène Boisvert, administratrice et trésorière; il la remercie pour son bon travail.

Le CA demande de procéder à un deuxième vote, cette fois pour combler l'année restante au mandat de Mme Marylène Boisvert.

Les mises en candidature se sont déroulées comme suit :

1. M. Steve Forrest (proposée par Mme Di Tomasso) – accepte la mise en candidature
2. Mme Oksana Ivanova (proposée par M. Yuriy Chelkovyy) – accepte la mise en candidature
3. M. Sylvain Drapeau (proposée par Mme Nathalie Ladouceur) – accepte la mise en candidature
4. Mme DiTomasso (proposée par M. Yvan Lacroix) – refuse la mise en candidature

Une égalité au 1<sup>er</sup> tour entre M. Sylvain Drapeau et M. Steve Forrest nécessite la tenue d'un 2<sup>e</sup> tour, à l'issue duquel M. Sylvain Drapeau est élu.

Sur proposition de M. Yvan Lacroix, il est résolu de détruire les bulletins de vote.

Suite à la rencontre du CA nouvellement élu, les administrateurs ont désigné entre eux :

M. Richard Berthiaume au poste de président  
M. Jean-François Rousseau au poste de vice-président  
Mme Amélie Guilbault au poste de secrétaire  
Mme Lyne Lessard au poste de trésorière

Il est proposé par M. Yvan Lacroix, secondé par Mme Manon Parisien, que les bulletins de vote soient détruits à la fin de l'assemblée.

### **13. Autres affaires**

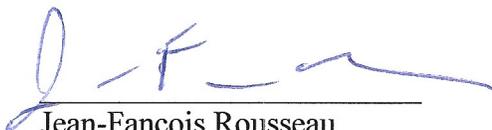
- a) Suggestion de M. Yvan Lacroix à l'effet que la détermination des juges aux championnats canadiens soit gérée par la CADA (toutes les provinces) plutôt que par la seule province hôte; possibilité d'instituer une sorte de « péréquation » entre provinces plus « riches » et plus « pauvres ».
- b) Commentaire de Mme Sylvie Letendre à l'effet qu'il y a peu ou pas de photos sur le site web. Commentaire de Mme Oksana Ivanova à l'effet que les photos qui s'y trouvent ne sont pas à jour.
- c) M. Michel Rioux demande au CA de faire pression sur les organisateurs de compétitions pour qu'il y ait plus de place dans les vestiaires et pour ne pas qu'ils séparent carrément un plancher en deux, ce qui réduit trop l'espace pour les danseurs.

- d) Mme Simone diTomasso demande d'approcher la CADA pour harmoniser les danses dans chaque catégorie. (Réponse du CA : la CDF va nous revenir avec une proposition; le CA de DSQ s'engage à continuer de faire des pressions en ce sens).
- e) Critique de M. Yvan Lacroix à l'égard de la compétition Crystal Leaf, qui avait attiré des compétiteurs en promettant des bourses, lesquelles n'ont finalement jamais été distribuées. Il demande au CA d'en discuter avec les professionnels.
- f) M. Yuriy Chelkovyy suggère une couleur autre que le noir pour le ruban des médailles, le noir n'étant pas suffisamment visible.
- g) M. Yvan Lacroix suggère d'organiser nos compétitions en périphérie de Montréal (banlieue) et de réfléchir à une façon de sonder les villes pour savoir s'il s'agit d'un endroit où une compétition attirerait les foules. Il suggère des banderoles (comme à Kingston) pour publiciser nos compétitions.
- h) M. Claude Demers suggère que les organisateurs ne prennent pas des juges qui viennent tous du même studio.
- i) M. Yvan Lacroix discute de crédibilité « douteuse » de certains juges. (M. Jean-François Rousseau répond que la CDF travaille sur un système pour gérer ce problème : il y aura d'autres niveaux de qualifications).
- j) M. Yvan Lacroix demande au CA de faire pression sur les professionnels pour qu'ils annoncent leurs compétitions quatre (4) semaines à l'avance.

• **Levée de l'assemblée**

Mme Manon Lemay propose la levée de l'assemblée. L'assemblée est levée à 17h10

Signé le : 30 JUIN 2011

  
Jean-François Rousseau  
Président Danse Sport Québec

Signé le : 30 juin 2011

  
Marjolaine Lagacé  
Vice-Présidente Danse Sport Québec